

Votre partenaire d'assurance Traxio depuis 25 ans

Plus de 500 membres de Traxio nous font déjà confiance ! Et vous ?

Dommages: aux bâtiments, contenu et marchandises

Périls Nommés

- Tempête et grêle sur véhicules à l' extérieur jusqu'à 100%
- Dommage causes aux bâtiments par propres véhicules ou véhicules des tiers
- Vol et vandalisme véhicules à l'extérieur y compris vol des pièces
- Dommages causés lors de heurts entre véhicules non- immatriculés
- Bris de glaces
- Incendie, explosion, foudre, tempête, grêle, neige, eaux, électricité,...

Accident du travail

- Tarif sur mesure en fonction de votre statistique des sinistres
- Extension des rémunérations au-delà du salaire maximum légal
- Extension Vie Privée possible
- Cohabitant légal couvert

Responsabilité civile Exploitation et après livraison

Dommage corporels, matériels et financier

- Assurance de l'objet confié et partie travaillée couverte
- Indemnisation "Bonus / Malus" (augmentation de prime du client)
- Personnel emprunté et/ou mis à disposition

Responsabilité Objective

- Couverture en cas d'incendie ou d'explosion pour les dommages aux tiers
- Prime forfaitaire par établissement

Autre Assurances

- Garantie sur les véhicules d'occasion
- Protection Juridique société
- Cyber Risk
- Responsabilité environnementale

Votre Risque Financier

Tous Risques

Tous les périls déjà assurables en formule Périls Nommés + Tout ce que vous n'avez pas imaginé

- Voiture ou matériel tombe du pont ou dans une fosse
- Dommages par des clients
- Dommages causés par les mouettes sur véhicules
- La nouvelle enseigne est endommagée
- Véhicules en consignation
- ...

Vous et vos employé(e)s

- Le télétravail
- Le délogeement pour cause de mission
- Activités socio-culturelles dans le cadre de la profession

Votre Responsabilité

- Dommages immatériels « purs »
- Activités (portes ouvertes, expositions externes,...)
- Dommages lors de déplacements
- Protection juridique

Votre Obligation Légale

Sur Mesure

- Tous risques électroniques
- Bris de machine
- Responsabilité dirigeant

Plaques Commerciales – Marchandes / Essais / Professionnelles

Responsabilité Civile :

- Cylindrée illimitée
- Couverture dans tous les pays sur la carte verte
- Remorques comprises
- Primes forfaitaires selon deux types d'activité

Omnium:

- Dégressivité: 1% du 7^{ème} au 60^{ème} mois
- Détournement par l'usager
- Franchise fixe de 2% de la valeur assurée (uniquement en dégâts matériels)
- En cas de vol, si pas de système d'alarme ou système insuffisant, couverture maintenue et franchise adaptée
- Franchise fixe de 100 € en bris

Véhicules de Courtoisie

Responsabilité Civile :

- Pas de « Bonus/Malus »
- Primes forfaitaires selon deux types d'activité

Omnium:

- Détournement par l'usager
- Dégressivité: 1% du 7^{ème} au 60^{ème} mois
- Franchise fixe de 2,5% de la valeur assurée (uniquement en dégâts matériels)
- Franchise fixe de 100 € en bris

Véhicules Utilitaires

- Omnium : indemnisation en valeur réelle

*Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution du marché et dépend de votre situation personnelle. Le tarif peut donc être légèrement supérieur.

Programme d'assurances | TRAXIO 2025



Exemple de nos prix compétitifs

Plaques commerciales

RC : 396,69 €
Omnium : 306,87 € (20.000 € valeur assurée)

PJ: 46,35 €

Total* = **749,91 € /an**
(taxes incluses)

Véhicule de remplacement:

RC : 291,02 €
Omnium : 448,20 € (18.000,00 € valeur assurée)

PJ: 46,35 €

Total* = **785,57 € /an**
(taxes incluses)



Contactez-nous dès aujourd'hui et voyez ce que nous pouvons faire pour vous!

Loïc Decaluwe

Responsable commercial
francophone
+32 479 66 31 32
Loic.decaluwe@wtwco.com





Bienvenue Chez MyBroker, votre assistant digital



MyBroker est une plateforme conviviale qui vous permet de gérer vos dossiers d'assurances 24h/24.

Découvrez les fonctions pratiques et les avantages que peut vous offrir cette plateforme.



ACCÉDEZ À TOUS VOS DOSSIERS EN TOUTE SÉCURITÉ

Ayez une vue globale de tous les dossiers liés à votre courtier. Consultez vos contrats et suivez la gestion de vos sinistres.



SIGNEZ VOS CONTRATS ÉLECTRONIQUEMENT

Signez vos contrats simplement et en toute sécurité sans avoir à vous déplacer chez votre courtier.



DÉCLAREZ UN SINISTRE

Avertissez votre courtier de tout dégât et joignez des documents ou des photos à votre déclaration de sinistre.



ENVOYEZ UN MESSAGE À VOTRE COURTIER

Contactez votre courtier si vous avez la moindre question.